

N°DEL129-2020

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

**GRAND DAX**  
AGGLOMÉRATION

**EXTRAIT DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**L'AN DEUX MIL VINGT** et le **DIX-HUIT** du mois de **NOVEMBRE** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **DOUZE NOVEMBRE 2020**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

**Conseillers communautaires présents :**

Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine – M. RENDE Grégory – Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – M. DAGES Pascal – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – M. BENALIA BROUCH Amine – Mme HENAUT Marylène – M. LAUSSU Guillaume – Mme ERIDIA Martine – M. RELAUX Julien – M. MORA Vincent – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – M. LOUME Yves – Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – M. CAGNIMEL Philippe – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – M. LE BAIL Gérard – Mme SABOURAULT Bérangère – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – Mme JAY Caroline – M. CARRERE Christian – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. LAVIELLE Jean – Mme GAY Martine – M. GODOT Alain – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme FAVARD Catherine – M. PETRAU Jean – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard – M. CHAHINE Hikmat – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

**Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :**

M. ARRAS Alexis  
Mme LABARCHEDE Martine  
Mme PEYSALLE Florence

**Donne pouvoir à :**

M. BENALIA BROUCH Amine  
Mme LOUBERE BERTHELON Marie-Constance  
Mme DEDIEU Martine

**Conseillers communautaires absents et excusés :**

M. ARRAS Alexis – Mme LABARCHEDE Martine – Mme PEYSALLE Florence – Mme LAGRASSE Catherine – M. LAFOURCADE Laurent.

**Secrétaire de séance :** Mme Sylvie PÉDUCASSE

**OBJET : APPEL A PROJETS CONTINUITES CYCLABLES / VALIDATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

Monsieur le Vice-président expose,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** l'article L 5216-5 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la délibération n°118-2017, adoptant le Schéma Cycle,

**Vu** la délibération N°117-2019, approuvant la réalisation des travaux de l'axe cyclable Nord/Sud,

Dans le cadre de son schéma cycle, le Grand Dax s'est engagé le 10 septembre 2019 dans l'aménagement d'un axe cyclable Nord/Sud permettant aux cyclistes venant notamment du pôle d'échange multimodal de Dax de traverser l'Adour par le Pont Neuf ou par la passerelle piétonne pour rejoindre ensuite le centre-ville, puis le futur pôle aquatique intercommunal AQUAE.

Une première phase de travaux a eu lieu début 2020, permettant la création de plusieurs aménagements cyclables, au niveau de la place Cap de Poun, le franchissement du pont des Arènes, la connexion jusqu'au parking des Berges situé après le parc des Arènes et les rues situées plus au Sud (Bld de Cuyès et avenue Victor Hugo).

La seconde phase est envisagée en 2021 et comprend notamment :

- 1/ La création d'un itinéraire cyclable continu reliant le pôle d'échange multimodal de Dax jusqu'au bas du pont des arènes. Ceci via un franchissement sécurisé de la D129 puis par la création d'une voie verte sur la digue, parallèle à la rue Georges Chaulet, menant au pont des arènes.
- 2/ la connexion de la piste cyclable située au sud de l'avenue Saint-Vincent-de-Paul au parking des Berges, en passant par la place Maréchal Joffre au sein du quartier du Sablar, l'avenue des Tuileries, la passerelle piétonne, puis la voie des Berges de l'Adour rive gauche le long du parking souterrain des Berges.

Pour cette seconde phase, le Grand Dax est lauréat de l'appel à projets « Fonds mobilités actives, Soutien à la réalisation d'infrastructures de continuités cyclables » piloté par le Ministère de la Transition écologique et solidaire. L'aide financière nationale octroyée est respectivement de 80 000€ HT pour l'itinéraire « Gare de Dax – pont des Arènes » et de 84 000 € HT pour l'itinéraire « place Maréchal Joffre – parking des Berges ».

Le coût des aménagements prévus est estimé à 410 000 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- Grand Dax : 193 584 € €, soit 47%
- Conseil Départemental des Landes : 52 416 €, soit 13%
- Etat : 164 000 €, soit 40%

**APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,**

**LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,**

**Article 1 : APPROUVE** le plan de financement

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse <http://www.telerecours.fr/>).

**Article final :** Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

**DELIBERE EN SEANCE,**

**Les jour, mois et an que dessus,**

**Suivent les signatures,**

**POUR COPIE CONFORME,**

**DAX, le 18 novembre 2020**

**LE PRESIDENT,**

**Julien DUBOIS.**

